

Nanotechnologie

Objectifs:

Les participant-e-s sont capables,

- d'expliquer le terme nanotechnologie;
- de suivre les développements de la nanotechnologie en médecine et d'en évaluer les conséquences pour la médecine de laboratoire;
- de participer à des discussions concernant le potentiel de dangers et les aspects éthiques.

Contenus:

1. Introduction

- Introduction
- Qu'est-ce qu'un nanomètre ? Définition
- Présentation : qu'est-ce que la nanotechnologie ? en quoi est-elle différente ?
- Atelier : applications de la nanotechnologie au quotidien
- Discussion

2. Méthodes

- Comment mesure-t-on/fabrique-t-on les nanoparticules ?
- Différence entre molécules et particule

3. Nanotoxicologie

- Définition d'un nouveau champ de recherches
- Que sait-on aujourd'hui ?

4. Applications

- Application de la nanotechnologie en médecine (diagnostic et thérapies): où nous sommes-nous réellement situés ?
- Exemples : Drugdelivery, diagnostic précoce, hyperthermie
- Comment produit-on les matériaux ?

5. Bilan

- Discussion en groupes : aspects éthiques
- Évaluation finale

Chargée de cours:

Mme Professeure Alke Fink, Chair BioNanomaterials,
Adolphe Merkle Institute, Université de Fribourg, Chemin des Verdiers 4, 1700 Fribourg

Date: Mercredi 2 octobre 2024 (journée complète)

Lieu: Adolphe Merkle Institute à Fribourg

Épreuve de certification de fin de module:

Examen écrit avec des exemples pratiques, durée 30 minutes.

Date: Lundi 28 octobre 2024

Heure: de 09:00 à 09:30

Lieu: Altenbergstrasse 29, 3000 Berne 8

Frais:

Cours y c. épreuve de certification:	CHF 441.- membres labmed CHF 735.- non membres
Cours sans épreuve de certification:	CHF 375.- membres labmed CHF 625.- non membres
Epreuve de certification sans cours:	CHF 331.- membres labmed CHF 551.- non membres

Délai d'inscription: Lundi 9 septembre 2024

Confirmation d'inscription: Chaque inscription est confirmée par courriel.
Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

Annulation: L'annulation est à déposer par écrit:

jusqu'au délai d'inscription	sans frais
jusqu'à un jour avant le début du cours	50% des frais d'inscription
dès le début du cours	100% des frais d'inscription

ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.

Attestation: Une attestation détaillée est délivrée.